

PACK : CFM-CHALLENGE 2^{ème} DIVISION 2022

Contenu :

- Inscription automatique au Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division
- Gestion automatisée des bulletins d'engagement via le site : <https://inscriptions.ffsa.org>
- Format de parution sur le site web : www.cfm-challenge.com & www.ffsamontagne.org
- Participation à la Remise des Prix du CFM-CHALLENGE
- Exposition favorisée sur les Communiqués de Presse FFSA

Conditions d'engagement :

- Etre titulaire, au minimum, d'une licence Régionale Concurrent Conducteur FFSA 2022 (RCC) et d'un Titre de Participation National Montagne (TPNM). Les licenciés étrangers devront être en possession d'une attestation de leur ASN les autorisant à participer aux différentes épreuves du Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division 2022.

Remise des prix :

- Lors de la remise des prix du CFM-CHALLENGE, le pilote du CFM-CHALLENGE 2^{ème} DIVISION le mieux classé dans chacun des championnats Sport, Production et Féminin sera invité et récompensé.
- Hormis les trophées et autres éventuels cadeaux partenaires, ils recevront en dotation, un Pack CFM-CHALLENGE OPEN pour le Championnat de France de la Montagne 2023.
- Tout pilote récompensé, absent lors de la cérémonie de remise des prix du CFM-CHALLENGE, se verra privé de la totalité de ses récompenses sauf cas de force majeure.

Prix du pack :

Le montant de l'inscription au "CFM-CHALLENGE OPEN" est fixé à 150 € TTC (125 € HT).